

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

AGENCE GUINÉENNE D'ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

0000871

N°...../MEDD/CAB/AGEE/2022

Conakry, le 09 DEC 2022

*Renouvellement du Certificat de Conformité
Environnementale*

LA MINISTRE

- Vu** la demande référencée N/Réf : DG.CBG./278/2022 du 1^{er} juin 2022, relative au renouvellement du Certificat de Conformité Environnementale et Sociale du **Projet de renforcement des infrastructures du Chemin de Fer de Sangarédi à Kamsar/Projet Multi-utilisateurs de la compagnie des Bauxites de Guinée (CBG)** ;
- Vu** le Certificat de Conformité Environnementale N°00682/MEEF/CAB/2021 du 22 juin 2021 ;
- Vu** le Rapport de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), exercice 2021 ;
- Vu** le Rapport de mission de contrôle de la mise en œuvre du PGES réalisée du 30 septembre au 06 octobre 2022 ;
- Vu** l'application effective des mesures tendant à éviter, atténuer ou compenser les impacts du projet sur les milieux biophysiques et humains ;

DÉLIVRE

Le présent Certificat de Conformité Environnementale à la Société **COMPAGNIE DES BAUXITES DE GUINÉE (CBG)**, valable pour une durée d'un an, allant du 1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2023, pour servir et valoir ce que de droit.



Madame Safiatou DIALLO